



45 ans à la défense et à
la promotion des droits
des citoyens du Québec à recevoir
des soins et des services
dignes et adéquats

CPM EXPRESS JUIN 2020
POUR LES COMITÉS D'USAGERS ET DE RÉSIDENTS
AFFILIÉS
ET MEMBRES PROTECTION SANTÉ

Action collective pour maltraitance et plainte à la Commission des droits

Dans le cadre de l'action collective déjà entreprise par le Conseil pour la protection des malades, nos procureurs ont demandé à la Cour supérieure du Québec la possibilité d'ajouter tous les événements reliés à la Covid-19 pour tous les résidents de CHSLD

publics, vers le dossier déjà existant et pendant devant la Cour supérieure.

Ainsi, si la Cour nous accorde la permission d'ajouter les événements de la Covid-19 au dossier de la Cour, nous vous informons que nous allons transférer les inscriptions provenant de CHSLD publics acheminées au CPM pour la Commission des droits de la personne, vers le dossier de la Cour supérieure.

Pour les plaintes provenant de résidences ou de CHSLD privés, la plainte suit son cours avec le CPM auprès de la Commission des droits.

Évidemment que nous vous tiendrons au courant des développements à venir.

Le droit à l'air climatisé ou au confort et à la sécurité dans la chambre de chaque résident(e)

Grâce à la collaboration de centaines d'entre vous, résident(e)s, familles et proches aidant(e)s, le CPM et les résident(e)s de CHSLD ont gagné une bataille importante pour le confort et la sécurité de chacun(e) face aux autorités qui, avant la Covid-19, ne s'occupaient pas ou très peu de la température de l'air dans la chambre d'un(e) résident(e).

Mais la lutte se poursuit car certains CHSLD et résidences (RI, RPA), publics comme privés, n'offrent toujours pas le confort requis, lors de canicules en particulier. Le droit d'être bien dans sa chambre est un droit fondamental, relié à la dignité et à la sécurité de la personne.

N'hésitez pas à nous faire savoir si cela est encore un problème dans l'établissement dans lequel vous ou un(e) proche est résident(e).

NOTEZ MAINTENANT À VOS AGENDA : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CPM INCLUANT LES COMITÉS D'USAGERS ET COMITÉS DE RÉSIDENTS JEUDI LE 17 SEPTEMBRE 2020 À MONTRÉAL.

Merci encore pour votre appui.

L'équipe du Conseil pour la protection des malades

info@cpm.qc.ca

514-861-5922

NB : S'il vous plaît noter que le bureau sera fermé du 12 juillet au 8 août 2020.